



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 121446

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'article 95 de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement. Cet article sur les résidences-services modifie la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis. Il souhaiterait savoir dans quel délai le décret d'application de cet article devrait être publié.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121446

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3240